HAL open science

Le film de recherche, ce bel objet de liberté

Marie Chenet

▶ To cite this version:

Marie Chenet. Le film de recherche, ce bel objet de liberté. Chercheurs de champs, 2016, pp.53-59. hal-03921189

HAL Id: hal-03921189
https://hal.science/hal-03921189v1

Submitted on 3 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

ENTRELACS
HORS-SÉRIE 2
AVRIL 2016
15 EUROS

HS

ENTRELACS

CHERCHEURS DE CHAMPS

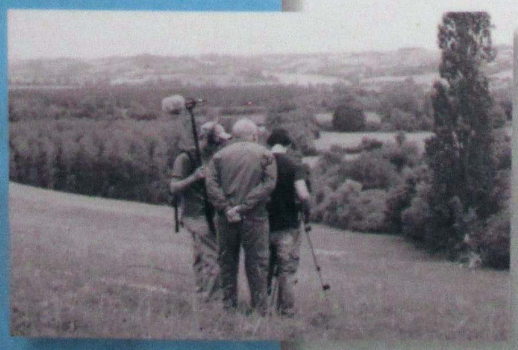

Revue du LARA / SEPPIA - Université de Toulouse-Jean Jaurès
Numéro publié avec la collaboration du LISST / DR / ENFA

LE FILM DE RECHERCHE

Ce bel objet objet de liberté

Des avantages et des limites de réaliser des films dans le cadre d'un travail de recherche

Marie Chenet

Maître de Conférences
Université Paris 1-Sorbonne
Laboratoire de géographie physique - CNRS-UMR 8591

« Rien de plus inélégant et de plus inefficace qu'un art conçu dans la forme d'un autre. »
Robert Bresson, *Notes sur le cinématographe*

Les réflexions suivantes sont tirées d'expériences de réalisation de films documentaires dans le cadre de nos recherches en géographie[1] et plus particulièrement de l'expérience du film *Gens de la Soufrière*, co-réalisé avec Florian Geyer en 2014, et qui a été projeté lors du symposium. Nous présenterons dans un premier temps les raisons pour lesquelles nous soutenons que nous sommes actuellement dans un contexte favorable à la réalisation de films dans le domaine de la recherche. Puis nous discuterons des atouts et des limites de la réalisation de film dans le cadre d'un travail de recherche.

Depuis plusieurs années, la recherche en géographie (et en sciences humaines en général) doit de plus en plus son financement au montage de projets pluridisciplinaires de grande ampleur et aux budgets plus conséquents qu'auparavant. Dans ce cadre, la réalisation de films au sein de programmes de recherche est favorisée. En effet, ce média, encore considéré comme novateur et original dans la recherche (120 ans après son invention par les Frères Lumières et 60 ans

Le film de recherche, ce bel objet de liberté
Des avantages et des limites de réaliser des films dans le cadre d'un travail de recherche

Marie Chenet, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Laboratoire de Géographie Physique (CNRS-UMR 8591)
marie.chenet@univ-paris1.fr

«Rien de plus inélégant et de plus inefficace qu'un art conçu dans la forme d'un autre.»
Robert Bresson, Notes sur le cinématographe

Les réflexions suivantes sont tirées d'expériences de réalisation de films documentaires dans le cadre de nos recherches en géographie[1] et plus particulièrement de l'expérience du film *Gens de la Soufrière*, co-réalisé avec Florian Geyer en 2014, et qui a été projeté lors du symposium. Nous présenterons dans un premier temps les raisons pour lesquelles nous soutenons que nous sommes actuellement dans un contexte favorable à la réalisation de films dans le domaine de la recherche. Puis nous discuterons des atouts et des limites de la réalisation de film dans le cadre d'un travail de recherche.

Depuis plusieurs années, la recherche en géographie (et en sciences humaines en général) doit de plus en plus son financement au montage de projets pluridisciplinaires de grande ampleur et aux budgets plus conséquents qu'auparavant. Dans ce cadre, la réalisation de films au sein de programmes de recherche est favorisée. En effet, ce média, encore considéré comme novateur et original dans la recherche (120 ans après son invention par les Frères Lumières et 60 ans après les premiers films de Jean Rouch !), est saluée par les financeurs, notamment comme outil de valorisation de la recherche. Cette exigence de valorisation laisse une grande liberté au chercheur : bien souvent, peu importe le contenu du film et sa forme, tant qu'il y a un rendu audiovisuel. Il y a donc, actuellement, des moyens financiers pour produire des films dans le cadre de recherches[2]. Certes, nous sommes loin des budgets mobilisés habituellement dans la production de films documentaires (le coût médian de production des films documentaires français atteignait 470 000 € en 2013[3]), mais ces programmes permettent de dégager quelques milliers d'euros pour financer du matériel et quelques missions. C'est notamment grâce à la nette diminution des coûts techniques de fabrication ces dernières décennies que le cinéma devient accessible aux budgets de

1 Films réalisés :
- Entre chiens et loups (2010) – 24 mn
- Apprentis Chercheurs (2013) – 34 mn
- Gens de la Soufrière (2014) – 19 mn. Co-réalisation avec F. Geyer.

2 Nous avons financé ainsi la réalisation de deux films, l'un dans le cadre d'un projet financé par l'ANR, l'autre dans le cadre d'un projet financé par la société AXA.

3 Beuré F., Danard B., Veyret J., 2014. *Les coûts de production des films en 2013*. Centre national du cinéma et de l'image animée, Direction des études, des statistiques et de la prospective, 105 p.

recherche. Bien sûr, cela implique le recours à des équipes réduites, à la production d'un cinéma « artisanal » où le chercheur endosse souvent tour à tour la casquette de scénariste, chef-opérateur, preneur de son, monteur, mixeur, distributeur. Ce manque d'expertise dans chaque domaine de réalisation peut être vécu comme un frein pour produire des œuvres de qualité, ou au contraire comme un stimulant à la création. R. Prédal (2008) notait ainsi qu'avec une équipe ultra légère « n'existe plus cette cascade de responsabilités […] qui dilue la volonté de l'auteur, en faisant passer chacune de ses décisions par les filtres des avis autorisés des spécialistes du son, de l'image, du décor, des extérieurs…[4] ». En endossant le costume d'homme-orchestre, le chercheur-réalisateur est en capacité de maîtriser son discours et de lui donner la forme qu'il veut, quelque soit les conventions dans le domaine.

Car il s'agit bien là, à notre sens, du véritable enjeu de réaliser des films dans le cadre de recherches. En proposant un autre média que l'article scientifique ou la présentation orale en colloque, formes extrêmement normées même en sciences humaines[5], le film permet au chercheur de produire un discours scientifique[6] qui échappe au conformisme de la communauté. Nous ne disons pas ici que le cinéma n'est pas normé, puisqu'il existe bel et bien un langage cinématographique, mais son adoption par le chercheur lui permet d'explorer de nouveaux champs de construction du discours scientifique.
En premier lieu, le cinéaste-chercheur doit produire des éléments d'argumentation différents. En sciences humaines et sociales, les résultats des recherches sont traités et présentés sous formes de tableaux, de graphiques, de cartes et bien sûr de textes. Or ces éléments trouvent mal leur place dans une forme audiovisuelle, car le spectateur n'est pas dans les mêmes conditions de réceptivité du discours. Le chercheur doit donc inventer de nouvelles manières de présenter ses résultats : scènes de vie et paroles enregistrées, musiques, cartes tracées et commentées, etc. La matière scientifique change de forme, le chercheur doit accepter une « refonte de ses données »[7] qui prennent en compte des codes d'intelligibilité différents.
Le cinéaste-chercheur doit également recourir à une forme discursive différente. Il doit laisser de côté ses automatismes académiques d'introduction, de développement et de conclusion qui se prêtent mal au récit filmique. Réaliser un film nécessite de réfléchir à une dramaturgie, à intégrer la contraction du temps inhérente au cinéma, à définir une structure et un rythme. Cette mise en récit peut poser problème au chercheur : l'exhaustivité et la mise en relief de toutes les connotations d'un fait sont hors de portée d'un film documentaire (Colleyn, 1993). Mais elle est essentielle dans une perspective d'intelligibilité du film et de sa réception par le public.
Enfin, le chercheur-cinéaste doit réfléchir à son positionnement en tant qu'auteur. Dans les articles de sciences humaines, la mention explicite de l'auteur/locuteur est rare, caractérisé par un certain effacement énonciatif (Tutin, 2010[8]). En cinéma

4 Prédal R., 2008. Le cinéma à l'heure des petites caméras. Klincksieck, Paris, p. 74.

5 Quelques éléments de réflexion à ce sujet *in* Boch F. et Rinck F. (Eds), 2010. Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique. Lidil, 41, 172 p. et Pascale Fade, « Macro-structure et spécialité dans les textes de sciences humaines », *ASp*, 5-6 | 1994, 121-127.

6 Nous entendons ici par discours scientifique le « discours produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir » (Boch F. et Rinck F., 2010. Pour une approche énonciative de l'écrit scientifique. Lidil [En ligne], 41, mis en ligne le 30 novembre 2011. URL : http://lidil.revues.org/3004)

7 Terme utilisé par Jean-Paul Colleyn (p. 93) in Colleyn J.-P., 1993. Le regard documentaire. Editions du Centre Pompidou, Paris, 160 p.

8 Tutin, 2010. Dans cet article, nous souhaitons montrer que… Lexique verbal et positionnement de

documentaire, le positionnement de l'auteur est au centre de la réflexion créatrice. Car le langage cinématographique se fonde sur l'articulation entre ce que montre les plans et le sens produit par leur montage. Les choix de réalisation révèlent ainsi le point de vue du chercheur.

Adopter le média audiovisuel implique donc de changer ses habitudes dans le mode de production du discours scientifique. Mais une fois ce changement accepté, le chercheur plonge dans un monde de liberté : comme il n'existe pas de normes du « film scientifique », le chercheur accède à une liberté de ton, à une liberté de forme, et finalement à une liberté de discours. Cette liberté est d'autant plus précieuse que la production de cinéma documentaire d'auteur rencontre actuellement de réelles difficultés de production dans un contexte de frilosité des chaînes de télévision. Le chercheur, souvent salarié de la fonction publique et donc non soumis à un impératif de rentabilité de ses films (au même titre qu'un article scientifique), a donc la possibilité, voir le devoir, de faire vivre ce cinéma documentaire libre et inventif. D'autant qu'il existe aujourd'hui de nombreux canaux de diffusion des films, autres que la télévision toujours si normée, qui accueillent avec intérêt ces productions. La diffusion des œuvres produites par des chercheurs trouve ainsi sa place dans des cadres très variés : projections privées ou publiques, colloques, festivals de cinéma, festivals thématiques, internet, etc[9].

Notre propos n'est bien sûr pas de crier haro sur l'écrit, mais d'envisager l'audiovisuel comme un média complémentaire à la production du discours scientifique, média qui possède ses propres atouts et limites. Pour envisager ces atouts et limites, nous allons maintenant nous concentrer sur une étape singulière à la réalisation d'un film : l'expérience de la projection. Car dans notre pratique de cinéaste-chercheur, si la fabrication des films a été très enrichissante, c'est bien les projections et nos échanges avec des publics très divers qui nous ont le plus bousculé dans notre démarche scientifique.
Car la réalisation d'un film et sa projection constituent une expérience collective, expérience plutôt rare en recherche. Certes, il est courant d'associer des individus non chercheurs dans le processus de l'enquête, mais les résultats de ces enquêtes font bien souvent l'objet de présentations dans des colloques ou de publications dans des revues spécialisées qui utilisent un langage trop spécialisé que les non initiés ne comprennent pas. Si l'écrit scientifique est encore très excluant, le cinéma est au contraire rassembleur. Dans une société où l'image occupe de plus en plus de place, chacun se sent apte à comprendre un film (même si parfois, le propos peut être aussi obtus qu'à l'écrit). Ceci se traduit par un réel enthousiasme à assister à une projection, alors que les réunions publiques de restitutions de résultats mobilisent souvent moins de monde.[10]

---

l'auteur dans les articles en sciences humaines. Lidil [En ligne], 41 | 2010, mis en ligne le 30 novembre 2011. URL : http://lidil.revues.org/3040

9 À titre d'exemple, notre film *Gens de la Soufrière* a été projeté dans des cadres très variés : projection privée avec les personnages du film, projection à l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Guadeloupe, projection publique à la Cité de la Connaissance de Basse-Terre, aux 10è Rencontres Géorisque sur la Volcanographie, au festival Géocinéma de Bordeaux, au Festival du film insulaire de Groix et au Festival International de Géographie.

10 Nous reprendrons là encore l'exemple de nos recherches aux Antilles. À la fin de notre programme, nous avons organisé un débat avec projection de notre film : environs 200 personnes se sont déplacées. Dans la même semaine, nous avons également organisé une réunion de restitution des résultats de nos enquêtes sous forme de présentation orale, une vingtaine de personnes étaient présentes…

Cette adhésion des populations à la forme filmique permet au chercheur d'accéder à une nouvelle étape de discussions et de réflexion. Par le film, le chercheur expose à un public son point de vue, c'est-à-dire ce qu'il a compris de son objet de recherche. Le film étant un objet décomplexant par sa forme, le public est souvent prompt à réagir au propos tenu et à approuver ou désapprouver ce qui est dit. Contrairement à l'écrit dont la lecture constitue une expérience individuelle, la projection est une expérience collective qui permet le débat. Le chercheur peut ainsi poursuivre son travail en analysant les réactions, quelles soient consensuelles ou contradictoires, qu'a généré le film. Il est même possible de diversifier l'analyse en réalisant des projection ouvertes à des publics différents : projection avec les antagonistes du film, avec un public ciblé, avec un public ouvert, etc. Autant de regards qui vont alimenter la réflexion scientifique.

Mais si l'audiovisuel est un outil formidable, il présente bien sûr des caractéristiques dont le chercheur doit avoir conscience.
En premier lieu, le film est un objet qui a une valeur affective forte et qui crée de l'attente au sein des populations étudiées. Or cette attente et cette affectivité peuvent parfois engendrer des confusions lorsqu'elles ne sont pas anticipées. Nous prendrons pour exemple ce que nous avons vécu avec notre film *Gens de la Soufrière*. Ce film de 19 mn rassemble des témoignages de cinq habitants de Basse-Terre (préfecture de la Guadeloupe) sur le déclin de leur territoire au profit de la région de Pointe-à-Pitre. En toile de fond, le volcan de la Soufrière apparaît comme le bous-émissaire de ce déclin. Ce film a fait l'objet de plusieurs projections : avec les protagonistes du film, avec les scientifiques de l'observatoire et dans divers colloques et festivals en métropole. À chaque fois, le public a témoigné de l'intérêt et les débats ont été nourris. Une dernière projection publique, donc ouverte à tous, a été organisée à Basse-Terre. Elle s'intégrait dans une réunion publique intitulée « Vivre avec son volcan », rassemblant des scientifiques et un représentant de la Préfecture. Cette projection a été annoncée dans le quotidien local mais en présentant le film comme un documentaire sur l'éruption de 1976 qui s'était soldée par une évacuation mal vécue par la population. Une partie du public a donc été très déçue en découvrant que les témoignages annoncés ne concernaient pas le traumatisme de l'éruption proprement dit. Le public attendait un film sur l'éruption de 1976 et nous leur avons présenté des témoignages de personnes n'ayant pas vécu l'éruption. Certaines personnes se sont donc senties agressées par le fait que l'on puisse évoquer le volcan sans laisser la place à leur propre traumatisme. Un film, s'il peut émouvoir et toucher, peut également blesser certains individus, c'est une dimension affective à laquelle le chercheur est rarement confronté avec l'écrit.
Par ailleurs, le langage cinématographique n'est pas perçu de la même façon dans toutes les sociétés. Reprenons l'exemple de *Gens de la Soufrière*. Pour localiser les lieux et les événements que nous traitions, nous avons pris le parti de dessiner des cartes de la Guadeloupe à la main et de les commenter à l'oral. Ce procédé, très apprécié lors des différentes projections car il correspondait bien au style et au ton du film, a là encore rencontré des réticences lors de notre dernière projection publique à Basse-Terre. Certaines personnes nous ont reproché, après le débat, de présenter une image infantilisante de la Guadeloupe par ces cartes dessinées à la levée et peu précises, comme si l'on ne respectait pas le territoire représenté. À aucun moment lors de la fabrication du film, nous n'avons pensé que ces dessins pourraient être mal perçus. Au-delà de différences culturelles, nous avons relié cette réaction au contexte socio-politique difficile entre les territoires antillais et la métropole et qui se traduit par la défiance de certains individus envers un discours fabriqués par des chercheurs

métropolitains. Alors que ces malentendus peuvent aisément être discutés et expliqués de façon sereine lors des projections à comité réduit (5-10 personnes), le débat avec un large public se retrouve moins nuancé et plus difficile à maîtriser. Toujours est-il que ces réactions constituent des sources d'informations extrêmement intéressantes pour le chercheur qui tentent de comprendre la complexité de territoires.

La réalisation de films constitue donc une expérience extrêmement riche pour le chercheur. Elle est au cœur du paradoxe du discours scientifique. Alors que le scientifique est aujourd'hui vu dans notre société comme celui qui dit la vérité, le chercheur s'attarde bien souvent à démontrer qu'il n'existe pas une vérité, mais des réalités. Dans ce contexte, le cinéma documentaire, ou cinéma du réel, est un outil précieux pour exposer cette complexité. Pour que ce cinéma de recherche libre et inventif existe, il paraît essentiel aujourd'hui de développer la formation à la réalisation de films des chercheurs et des étudiants en sciences humaines, que ce soit au sein des instituts de recherche ou des universités. Cette formation doit concerner les aspects techniques de la fabrication technique d'un film, mais surtout les aspects d'écriture filmique afin que les films scientifiques cessent de ressembler à des dissertations filmées. C'est ainsi que la recherche en sciences humaines fera vivre et enrichira le cinéma documentaire.

de recherche libre et inventif existe, il paraît essentiel aujourd'hui de développer la formation à la réalisation de films des chercheurs et des étudiants en sciences humaines, que ce soit au sein des instituts de recherche ou des universités. Cette formation doit concerner les aspects techniques de la fabrication technique d'un film, mais surtout les aspects d'écriture filmique afin que les films scientifiques cessent de ressembler à des dissertations filmées. C'est ainsi que la recherche en sciences humaines fera vivre et enrichira le cinéma documentaire.

NOTES

1. Films réalisés : *Entre chiens et loups* (2010) – 24 mn / *Apprentis Chercheurs* (2013) – 34 mn / *Gens de la Soufrière* (2014) – 19 mn. Co-réalisation avec F. Geyer.

2. Nous avons financé ainsi la réalisation de deux films, l'un dans le cadre d'un projet financé par l'ANR, l'autre dans le cadre d'un projet financé par la société AXA.

3. Beuré F., Danard B., Veyret J., 2014. *Les coûts de production des films en 2013*. Centre national du cinéma et de l'image animée, Direction des études, des statistiques et de la prospective, 105 p.

4. Prédal R., 2008. *Le cinéma à l'heure des petites caméras*. Klincksieck, Paris, p. 74.

5. Quelques éléments de réflexion à ce sujet *in* Boch F. et Rinck F. (Eds), 2010. *Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*. Lidil, 41, 172 p. et **Pascale** Fade, « Macro-structure et spécialité dans les textes de sciences humaines », *ASp*, 5-6 | 1994, 121-127.

6. Nous entendons ici par discours scientifique le « discours produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir » (Boch F. et Rinck F., 2010. *Pour une approche énonciative de l'écrit scientifique*. Lidil [En ligne], 41, mis en ligne le 30 novembre 2011. URL : http://lidil.revues.org/3004).

7. Terme utilisé par Jean-Paul Colleyn (p. 93) in Colleyn J.-P., 1993. *Le regard documentaire*.

Editions du Centre Pompidou, Paris, 160 p.

8. Tutin, 2010. Dans cet article, nous souhaitons montrer que… *Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines*. Lidil [En ligne], 41 | 2010, mis en ligne le 30 novembre 2011. URL : http://lidil.revues.org/3040

9. À titre d'exemple, notre film *Gens de la Soufrière* a été projeté dans des cadres très variés : projection privée avec les personnages du film, projection à l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Guadeloupe, projection publique à la Cité de la Connaissance de Basse-Terre, aux 10è Rencontres Géorisque sur la Volcanographie, au festival Géocinéma de Bordeaux, au Festival du film insulaire de Groix et au Festival International de Géographie.

10. Nous reprendrons là encore l'exemple de nos recherches aux Antilles. À la fin de notre programme, nous avons organisé un débat avec projection de notre film : environs 200 personnes se sont déplacées. Dans la même semaine, nous avons également organisé une réunion de restitution des résultats de nos enquêtes sous forme de présentation orale, une vingtaine de personnes étaient présentes.